

SOLIDAIRES



LE GLISSEMENT À DROITE MENACE LE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE DU SYSTÈME DES RENTES DE VIEILLESSE. Dans l'intérêt des bas revenus, le Conseil national nouvellement composé doit maintenant aussi intégrer à ses actions – notamment – le renforcement de l'AVS approuvé par le Conseil des États.

La Suisse peut et doit s'accorder des rentes de vieillesse solides !



Jean-François Steiert,
conseiller national PS,
Fribourg

La Suisse a un système de rentes de vieillesse extraordinairement stable du point de vue financier. Certes, l'augmentation de l'espérance de vie et la faiblesse des rendements de capitaux exigent des adaptations, afin que le niveau des prestations puisse être maintenu et – notamment pour les bas revenus – amélioré. Toutefois, ces adaptations coûtent nettement moins cher que les cadeaux fiscaux faits aux plus riches qui ont été imposés par la droite bourgeoise au cours de ces dernières années. Celle-ci essaie maintenant de propager le catastrophisme et de justifier ainsi un relèvement de l'âge de la retraite, jusqu'à 70 ans s'il le faut, ou des réductions massives des rentes en cours. En réalité, une réforme des rentes fondée sur la solidarité non seulement entre seniors et jeunes, si souvent prônée, mais aussi entre femmes et hommes ain-

si qu'entre riches et pauvres, est parfaitement envisageable. Elle sera le principal motif de confrontation sociopolitique en Suisse au cours des années à venir – et donc aussi le plus grand défi pour tous les mouvements sociaux dans notre pays !

Plus de solidarité est nécessaire et financièrement réalisable

L'espérance de vie en Suisse augmente de façon continue depuis longtemps. Pour cette raison, les politiciens de droite prétendent depuis des décennies que l'AVS doit subir une cure d'amaigrissement, faute de quoi elle va s'effondrer. En réalité, les finances de l'AVS continuent d'être équilibrées, parce que les recettes ont augmenté – notamment grâce à l'élévation très nette du taux de participation (des femmes) au marché de l'emploi et à la hausse des salaires. Ces deux facteurs,

conjugués à l'introduction d'un point de pourcentage supplémentaire de taxe sur la valeur ajoutée, ont pu compenser le nombre toujours moins élevé des actifs par rapport à celui des bénéficiaires d'une rente.

C'est sur ces forces que doit aussi reposer l'avenir de nos rentes de vieillesse, avec un supplément plutôt qu'une perte de solidarité.

Entre riches et pauvres: par un renforcement de l'AVS, qui sera financée de façon solidaire et gérée à nettement moins grands frais que le deuxième pilier – mais dont les rentes accusent aujourd'hui un retard de 20 % sur les salaires –, et avec la possibilité d'un départ à la retraite plus précoce pour les bas revenus, parce que ceux-ci vivent en moyenne jusqu'à 10 ans de moins que les plus riches;

Entre femmes et hommes: qui-conque exige l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes comme étape vers plus de justice oublie qu'une femme, aujourd'hui, depuis le moment où elle atteint

l'âge de la retraite jusqu'à sa mort, touche en moyenne 200 000 à 250 000 francs de moins qu'un homme par l'intermédiaire des deux premiers piliers. Avant que l'on puisse parler d'un relèvement de l'âge de la retraite des femmes, il faut donc prioritairement assurer un renforcement financier des femmes (et par la même occasion de leurs maris), avec des seuils d'entrée moins exigeants et une meilleure prise en considération du travail à temps partiel dans le deuxième pilier;

Entre seniors et jeunes, ou, plutôt, entre les actuel-le-s et les futur-e-s bénéficiaires des rentes. Font partie des mesures à prendre: un renforcement de l'AVS – parce que ses rentes sont financées automatiquement par un système dit de répartition et donc de façon neutre du point de vue générationnel – et un financement plus équilibré du 2^e pilier – avec des recettes renforcées entre autres par un début des cotisations plus précoce, par une participation légale plus élevée des assurés aux

milliards de bénéfices des assureurs-vie et de leurs actionnaires et par un abaissement du taux de conversion seulement si celui-ci est compensé dans une mesure suffisante, en particulier pour les petits et moyens revenus.

L'engagement est nécessaire

Le Conseil fédéral a reconnu cela au moins en partie, mais il est resté en deçà des attentes, notamment en ce qui concerne les conséquences pour les femmes et la solidarité entre riches et pauvres. La dimension sociale a mieux été prise en considération par le Conseil des États, qui avec le relèvement de la rente AVS de 70 francs par mois pour les personnes seules et de 226 francs par mois pour les couples mariés a donné un signal clair dans la bonne direction, autrement dit en faveur du renforcement de l'assurance sociale qui pour la grande majorité des personnes vivant dans notre pays est encore et toujours la principale source de revenu après le départ à la retraite.

Il appartient maintenant au Conseil national d'intégrer ce résultat à des conditions rendues plus compliquées depuis les dernières élections et de l'améliorer dans l'intérêt de la catégorie des bas revenus – dans laquelle on observe une nette surreprésentation des femmes. Le PS va s'investir et s'engager dans ce sens. Dans le même temps, nous devons toutes, dans la perspective des votations à venir, donner aujourd'hui déjà aux personnes que nous rencontrons au quotidien, dans la rue, entre amis ou dans le courrier des lecteurs, des faits et des arguments permettant de contrer les allégations mensongères de ceux qui démantèlent le système social. C'est ainsi – et seulement ainsi – que nous pourrions donner une impulsion sociopolitique importante visant à court-circuiter les effets du glissement à droite de l'automne dernier!

Référence bibliographique:

« Une prévoyance vieillesse forte pour jeunes et vieux », USS, août 2015 (à télécharger ou à commander sur www.uss.ch).

« DAVANTAGE DE LOGEMENTS ABORDABLES »

Une préoccupation majeure du PS



Marina Carobbio, conseillère nationale PS, présidente de l'Association Suisse des locataires, Tessin

De nombreux locataires craignent de ne plus pouvoir payer des loyers en hausse et de devoir déménager de leur quartier. D'autres s'indignent de la façon dont les bailleuses et les bailleurs veulent augmenter leurs bénéfices aux frais des locataires.

Le Conseil fédéral n'agit pas

Leurs soucis et leur indignation sont légitimes. Le loyer est le principal poste du budget des ménages. Pour un revenu inférieur à 5000 francs, il représente plus de 30 % des dépenses. 500 000 ménages en Suisse doivent économiser sur les habits ou les dépenses de santé pour pouvoir payer leur loyer!

Le Conseil fédéral dit depuis des années qu'il souhaite s'engager en faveur de logements abordables – sans toutefois traduire ces (belles) paroles en actes. Par exemple, il a raté une bonne occasion de mettre à contribution les CFF et d'autres entreprises proches de la Confédération, qui peuvent continuer de maximiser le rendement accumulé sur leurs biens-fonds plutôt que de promouvoir la construction de logements à loyer ou à prix modérés. Aujourd'hui, les CFF vendent à des investisseurs qui construisent des locaux d'habitation ou des locaux commerciaux dans le segment de prix le plus élevé.

Quatre mesures pour avoir davantage de logements abordables

■ Dans ce contexte, l'Association Suisse des locataires (ASLOCA) – conjointement avec le PS et d'autres organisations – a lancé en septembre 2015 l'initiative po-

pulaire fédérale intitulée « Davantage de logements abordables ». L'initiative demande une augmentation de la proportion de logements d'utilité publique: un logement nouvellement construit sur dix doit être en la possession de coopératives de construction et d'habitation ou d'autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Ceux-ci créent des logements abordables plutôt que de faire du profit sur le dos des locataires.

■ Les cantons et les communes doivent pour leur part pouvoir instaurer un droit de préemption pour des biens-fonds adéquats, afin de rendre ceux-ci disponibles pour la construction de logements d'utilité publique.

■ La Confédération et les entreprises proches de la Confédération doivent en outre proposer leur terrain à l'achat en premier lieu aux communes et aux cantons. Ainsi, ce sont des logements bon marché qui pourront à l'avenir voir le jour sur les terrains des CFF.

■ Finalement, l'initiative prévoit un arrêt des subventions allouées aux transformations de luxe: les fonds d'encouragement pour les assainissements énergétiques ne doivent être versés que s'ils ne mènent pas à la perte de logements à loyer ou à prix modérés.

Grâce à ces quatre mesures simples, nous pouvons faire baisser la pression sur les loyers. Nous veillons à ce que les personnes vivant en Suisse aient de nouveau plus d'argent dans leur porte-monnaie et ne doivent pas étancher la soif de rendement des propriétaires.

Au cours de ces dernières années, certaines sections du PS et quelques alliés ont lancé et réussi à faire passer des initiatives dans de nombreuses villes et communes. Ces succès en appellent d'autres.

Pour signer:

www.logements-abordables.ch



LES DROITS DE L'HOMME REPRÉSENTENT UNE AVANCÉE MAJEURE ET UN ACQUIS IMPORTANT DE LA CIVILISATION. Mais ces droits sont depuis quelques années soumis à une pression politique croissante, y compris en Suisse.

Les droits de l'homme sont applicables



Bea Heim,
conseillère
nationale PS,
Soleure

Le 10 décembre dernier, on célébrait la Journée internationale des droits de l'homme. Celle-ci fait référence au 10 décembre 1948, date à laquelle l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la «Déclaration universelle des droits de l'homme». Le monde était alors encore fortement sous le coup des atrocités commises au nom de l'idéologie nazie et de sa conception d'une «race des maîtres germanique» supérieure.

Les droits invocables garantis

La charte des droits de l'homme est une vigoureuse profession de foi selon laquelle tous les hommes

vivant sur notre planète doivent pouvoir jouir des mêmes droits, «sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation». Mais la Déclaration est – comme son titre lui-même l'indique – «seulement» un manifeste moral à partir duquel on ne peut tirer aucun droit invocable en justice à titre individuel.

Il en va autrement de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Celle-ci est certes tout juste de 2 ans plus récente que la Déclaration des Nations unies, mais la violation des droits garantis par son contenu est invocable en justice par tout homme à titre individuel dans les États signataires. Pour les Suissesses et les Suisses, cela n'est

« Celui qui renonce à sa liberté pour obtenir plus de sécurité finira par perdre l'une et l'autre. »

Benjamin Franklin

d'ailleurs valable que depuis 1974 – notre pays a eu besoin de près d'un quart de siècle pour enfin se décider à y adhérer. Et aujourd'hui encore, les protocoles additionnels ne sont pas tous ratifiés par la Suisse. Avec les droits sociaux, la majorité de droite de ce pays a toujours beaucoup de peine. De nombreuses affaires passent encore et toujours devant la justice.

Les droits de l'homme doivent être défendus aussi en Suisse

Lorsque nous parlons de violation des «droits de l'homme», la plupart des gens pensent plutôt aux États totalitaires. Et à des conflits au cours desquels chaque atrocité est commise pour que ceux qui ont le pouvoir renforcent leur propre position. Pourtant, nous n'avons pas besoin de regarder en direction de l'Afrique, du Proche-Orient ou de l'Orient pour voir à quel point le vernis de la civilisa-



En 1950, des enfants de collaboratrices et collaborateurs de l'ONU regardent la Déclaration (universelle) des Droits de l'Homme, adoptée deux ans plus tôt.

Le bâtiment de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.



ables en tout temps

tion est mince lorsque les esprits commencent à bouillir.

Le défi que représente la terreur islamiste entraîne sans cesse des dévoiements et des dérapages effroyables, même chez nous. Ici, des politiciennes du «centre bourgeois» délirent en imaginant des descentes généralisées chez des musulmans et des couvre-feu pour tous ceux qui croient en Allah. Sans parler du tout des fantasmes abjects d'anéantissement qui sont exprimés dans les médias dits «sociaux». Les politiciens qui s'autoproclament «libéraux» prônent une surveillance totale de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. Ils ont oublié les paroles que l'on prête à Benjamin Franklin: «Celui qui renonce à sa liberté pour obtenir plus de sécurité finira par perdre l'une et l'autre.»

Il est donc aussi particulièrement dérangeant que les défen-

seurs autoproclamés de l'«Occident chrétien» et de «nos valeurs» tirent à boulets rouges sur les droits de l'homme pour préparer leur soupe politique au goût douteux. Les droits de l'homme sont valables pour toutes et tous. Et en tout temps.

Jusqu'à récemment (quelques années), seuls des religieux et des groupuscules politiques faisaient de la propagande publiquement contre les droits de l'homme en Suisse. Cela a malheureusement changé. L'UDC a récemment lancé simultanément deux initiatives qui – de façon plus ou moins manifeste – visent à empêcher complètement ou partiellement l'application des droits de l'homme. Il reste à espérer qu'une majorité des citoyennes et citoyens se souviendra que les droits de l'homme ne doivent pas s'appliquer seulement le dimanche et par beau temps.

Informations de première main

En leur proposant le magazine «Solidaires», le PS Suisse donne à ses donatrices et donateurs des informations de première main sur les développements politiques actuels. Les membres du PS du Conseil national et du Conseil des États rédigent des articles sur leurs domaines de spécialisation respectifs pour vous donner des informations au sujet de notre travail politique. C'est grâce à votre soutien que notre engagement pour la réalisation des objectifs socialistes peut continuer et se renforcer.

Si vous souhaitez recevoir «Solidaires» régulièrement, sans engagement, veuillez nous faire parvenir votre adresse postale à solidaires@pssuisse.ch.

Avec nos sincères remerciements
Le PS Suisse

CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE CLIMAT

Traduire les paroles en actes

À PARIS, LES GOUVERNEMENTS MONDIAUX ONT SONNÉ LE GLAS DE L'ÈRE DES ÉNERGIES FOSSILES. La Suisse doit maintenant elle aussi aller de l'avant. Font partie du programme des mesures incitatives intelligentes pour la réduction de notre consommation d'essence et le retrait de nos avoirs de caisses de pensions hors des activités de l'industrie pétrolière.



Beat Jans,
Conseil national
PS, Bâle-Ville

«This is huge», a écrit sur Twitter Barack Obama une fois que le chef de conférence, Laurent Fabius, avait scellé l'accord sur le climat avec son marteau. En effet, l'accord de la Conférence de Paris sur le climat constitue une base solide en vue d'une solution globale à l'immense problème climatique. Encore quelques semaines auparavant, quasi personne n'aurait osé parier que tous les pays, même les principaux pollueurs climatiques, approuveraient un traité. Et les objectifs visés sont élevés: le réchauffement climatique doit être contenu à deux degrés par rapport à l'époque préindustrielle. Désormais, on vise même 1,5 degré. Et ce qui est encore plus étonnant: à partir de 2050, chaque pays ne devra tout simplement plus émettre de gaz à effet de serre. Il y a péril en la demeure. Les climatologues sont en effet unanimes: si le réchauffement climatique dépasse une certaine température, ce que l'on appelle un «point de basculement», alors il échappera à notre contrôle et ne pourra plus être stoppé. Et cela, la communion mondiale doit l'empêcher à tout prix.

Un traité est à la fois un défi et une chance

Pour la Suisse, il représente un défi gigantesque. Avec les me-

sures proposées jusqu'à présent dans la loi sur le CO₂ et avec la Stratégie énergétique 2050 – sur laquelle des délibérations sont encore en cours –, elle ne peut en effet réduire les gaz à effet de serre que de moitié environ. L'objectif fixé à Paris implique donc un redoublement de nos efforts. Mais c'est aussi une chance. Car un abandon des sources d'énergie fossiles signifie qu'entre six et dix milliards de francs suisses resteront en Suisse chaque année et qu'ils ne devront plus partir vers d'autres pays – ici ou là belligérants – pour l'achat d'huile ou de gaz naturel. Étant donné que la Suisse peut faire appel, dans le domaine «cleantech», à la recherche et à l'innovation de pointe, cette transition recèle pour de nombreuses entreprises suisses des possibilités de développement considérables.

Un tournant énergétique propice à l'économie est possible

Mais un contrat n'a la valeur du papier sur lequel il est rédigé que s'il est suivi d'effets. Pour cela, la classe politique suisse doit édicter des prescriptions nettement plus strictes et faire des progrès dans plusieurs domaines: efficacité (énergétique) des bâtiments, normes (obligatoires) en matière d'équipements et promotion de technologies efficaces et renouvelables. Enfin, elle doit aussi amener notre pays à réduire sa dépendance face aux énergies fossiles. Leur consommation augmente d'année en année en Suisse. Vu que des taxes d'incitation sur l'essence isolées et éle-



vées mèneraient cependant à un tourisme de l'essence (tourisme à la pompe), la petite Suisse doit chercher d'autres solutions. Elle doit en premier lieu introduire une taxe d'incitation sur l'essence garantissant que les prix de l'essence suisses suivent les augmentations de prix correspondantes en vigueur dans l'Union européenne et, deuxièmement, introduire à l'intérieur du pays une taxe dépendante du kilométrage semblable à la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP). Il est important que les taxes perçues par l'intermédiaire de ces mesures soient redistribuées à des familles et à des entreprises. Ce n'est qu'ainsi que le tournant énergétique pourra se faire d'une manière socialement acceptable et propice à l'économie.

Nous ferions un grand et important pas en avant si nous, les Suissesses et les Suisses,

contrôlions mieux ce que notre argent cause comme dommages. Une étude récente de l'Office fédéral de l'environnement a révélé qu'à elles seules, nos caisses de pensions et leurs actions étrangères causent, avec 25 millions de tonnes de CO₂, autant de dommages climatiques à l'étranger que la moitié de tous les ménages et sociétés en Suisse. Le PS exige par conséquent des règles claires, de façon que nos caisses de pensions n'investissent plus dans des sociétés pétrolières. Il est absurde que nous réduisions les émissions de CO₂ au prix de grands efforts en Suisse alors même que nous réchauffons le climat avec notre capital de prévoyance à l'étranger. Car on n'aura jamais le droit de brûler l'huile ou le gaz que les compagnies Shell, Exxon mobile, BP et Co. trouvent encore à l'heure actuelle si l'on entend atteindre les objectifs fixés à Paris en matière de climat.



IMPRESSUM «SOLIDAIRES/Le magazine des donateurs du PS Suisse» paraît quatre fois par année en allemand et en français. L'abonnement annuel pour donatrices et donateurs est inclus dans le montant du don à partir de 5 francs. Dons: compte postal 30-520786-8, PS Suisse, 3001 Berne. Publication/rédaction: Parti Socialiste Suisse, Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69, Fax 031/329 69 70, courriel solidaire@pssuisse.ch Rédaction: Leyla Gül (co-secrétaire générale), Flavia Wasserfallen (co-secrétaire générale), Chantal Gahlinger (secrétaire politique du groupe parlementaire PS de l'Assemblée fédérale), Anna Sax (conseillère politique du groupe parlementaire PS de l'Assemblée fédérale), Reto Gamma (chef de projet levée de fonds). Traitement rédactionnel et production: Simon Roth. Conception: Atelier Bläuer, Berne. Tirage: 50 000 exemplaires



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Réellement différente.



**«Avec la BAS nous partageons la même philosophie:
Définir avec passion le développement durable
dans le domaine de la construction pour créer de
nouvelles formes d'habitation.»**

Philippe Diesbach, Fondateur de la coopérative d'utilité publique Cité Derrière, Lausanne.

Depuis la fondation de la Banque Alternative Suisse (BAS), nous sommes spécialisés dans les projets de logements d'utilité publique. Dans toute la Suisse, notre équipe conseille aussi bien des petites coopératives auto-gérées que des grands maîtres d'ouvrage professionnalisés.

Le modèle d'affaires unique de la BAS permet aussi à des formes d'habitation non conventionnelles de voir le jour. Avec les crédits d'encouragement BAS, nous soutenons l'habitat participatif et autonome en offrant des conditions particulièrement équitables.



www.bas.ch